

Allocution de Bernhard Pulver
Conférence de presse « vote à Moutier »
17 juin 2016
Moutier

DM 746900-v1

Chers collègues,
Mesdames et Messieurs les représentants de la
presse,
Mesdames et Messieurs,

Disons-le clairement :

Il est très important pour le gouvernement que
Moutier reste dans notre canton.

Mais c'est aussi et surtout très important

- pour la population de Moutier,
- pour la population du Jura Bernois,
- pour la population francophone de
l'ensemble de notre canton,

- et pour l'entier de la population du canton de Berne !

Pourquoi ?

(1) La vision de société : un canton bilingue

Ce n'est pas par souci de conserver un territoire ou la « grandeur de l'Etat de Berne » que c'est important. Le temps de « Leurs Excellences de Berne » est révolu.

Non, si c'est important, c'est d'abord pour la **vision de la société** qui est la nôtre.

Nous tenons à **une société diverse et multiple**, à une société dans laquelle différentes approches culturelles, linguistiques, religieuses et économiques se croisent et se bonifient mutuellement.

Nous tenons au bilinguisme du canton, parce que **le bilinguisme est une richesse pour tous**,

- sur un plan culturel,
- sur le plan des idées,
- sur un plan linguistique,
- mais aussi d'un point de vue économique.

Le Conseil exécutif n'aimerait en aucun cas que cette richesse se perde.

L'avenir économique et culturel sera complexe et **se définira dans la diversité.**

Celui ou celle qui a l'habitude de la diversité est mieux armé pour affronter les défis à venir.

Celui ou celle qui a l'habitude de la diversité fait face avec une plus grande aisance aux échanges et aux changements culturels qui marqueront le futur.

Notre canton vit le bonheur énorme du bilinguisme – c'est-à-dire la coexistence de deux cultures monolingues dans le même canton. Cela permet des échanges fructueux pour les deux parties.

(2) La chance énorme du statut particulier

Bien sûr ... une minorité de 8% et une majorité de 92% forment une **diversité non équilibrée**.

Mais c'est aussi une chance.

Il n'existe pas de Loi sur le statut particulier dans les cantons bilingues plus équilibrés.

Une telle loi naît de la volonté de ne pas négliger une minorité, qui est petite par sa taille, mais **qu'on tient à respecter pour sa valeur**.

Cette loi exemplaire donne aux Francophones des marges de manœuvre en matière

- d'organisation scolaire spécifique,
- de subventionnements culturels,
- de participation politique,
- de représentation au gouvernement,
- de présence au Grand Conseil.

Certes, d'autres régions du canton envient la Jura bernois pour ce statut particulier – et c'est compréhensible. Mais être une région germanophone dans un grand canton

alémanique ce n'est pas la même chose qu'être une minorité linguistique.

Ce statut particulier est juste et je suis fier que notre canton a compris que c'est toujours la majorité qui doit faire un pas vers la minorité et non pas l'inverse.

(3) Moutier profite de bien des solutions équilibrées, qu'un changement de canton mettrait en péril

Dans le cadre de cette loi et dans le cadre du respect pour la minorité francophone qu'elle traduit, nous avons pu établir **beaucoup de situations bien équilibrées**

- pour le Jura bernois et pour Moutier,
- pour la formation,
- pour la culture,
- pour les hôpitaux,
- pour l'administration décentralisée,

pour ne citer que quelques exemples.

Pour Moutier, changer de canton c'est donc bel et bien **remettre en jeu tous les équilibres atteints**, ré-ouvrir une foule de chantiers stabilisés et exposer les solutions établies à **passablement de risques**.

- Des risques dans la formation professionnelle, la répartition des métiers, la localisation des sites de formation.
Des risques au détriment d'une excellente situation, concrétisée par une présence forte du ceff à Moutier.
- Des risques dans la culture et les enveloppes à disposition du CJB pour le soutien aux institutions et aux manifestations culturelles, avec plus d'un demi-million de francs de subventions culturelles versées chaque année à Moutier.
- Des risques dans les structures hospitalières et de soin, avec un Hôpital du Jura bernois souvent pris en exemple dans la presse régionale et nationale.
Contrairement à ce qu'on a pu lire dans la presse jurassienne, nous pensons qu'il n'y a pas la place pour **un** hôpital de soins aigus

entre Bienne et Bâle. Nous pensons qu'il y a la place **pour deux** !

- Des risques dans la localisation des services de l'administration décentralisée (intendance des impôts, office des poursuites, agence du tribunal régional, agence du ministère public, corps de garde de police, prison régionale), des services qui occupent près de 190 personnes à Moutier.
- Des risques sur un plan industriel. Moutier fait partie du **plus grand canton industriel de Suisse**.

Un canton qui accueillera bientôt à Bienne un campus de la Haute école spécialisée et un site du Parc national d'innovation.

Un canton qui ne cesse de développer son tissu industriel à Bienne et dans le Jura bernois.

(4) Une fois la question jurassienne réglée définitivement aussi pour la Prévôté, Moutier pourra enfin jouer le rôle qui lui incombe dans notre canton.

Il est temps que Moutier joue un rôle plus fort dans notre canton. Que la ville prévôtoise utilise sa force et qu'elle fasse mieux jouer ses atouts

Moutier pourra jouer sa carte **avec un statut enfin clair** :

Prévôtois toujours, oui, mais aussi Bernois !

Il y a le bilinguisme et le projet de société, une société ouverte et diverse.

Il y a une série de raisons plus terre-à-terre que j'ai énumérées tout à l'heure et qui devraient amener les Prévôtoises et les Prévôtois à rester dans le canton de Berne.

Mais il y a aussi que Moutier est

- un centre important,
- un lieu d'industrie,
- un lieu de formation,
- un lieu de culture,
- un lieu de débat qui oblige la région francophone de notre canton et le canton lui-

même à s'arrêter, à réfléchir, à répondre, à négocier, à trouver des bonnes et des meilleures solutions.

Un centre appelé à jouer une carte importante dans le canton de Berne.

Moutier, peut apporter ses expériences, ses richesses culturelles et économiques et son dynamisme politique dans le canton de Berne.

Moutier peut en faire bénéficier le reste du canton et Moutier peut bénéficier de ce que l'ensemble du Jura bernois et le reste du canton de Berne lui offrent.

Moutier ne doit **pas lâcher la proie pour l'ombre !**

Les citoyennes et les citoyens de Moutier savent ce qu'ils ont aujourd'hui.

Les citoyennes et les citoyens de Moutier savent ce qu'ils peuvent obtenir en se tournant résolument vers Berne et leur avenir.

Les citoyennes et les citoyens savent donc **ce qu'ils peuvent perdre.**

Le reste, tout le reste est incertain.

J'ai confiance, nous avons confiance : la raison l'emportera, Moutier restera.

Prévôtois toujours, oui, mais aussi Bernois !

Bernhard Pulver